

Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale

Éditeurs

Nathalie van Vliet
CIFOR

Jean-Claude Nguingiri
FAO

Daniel Cornelis
CIRAD

Sébastien Le Bel
CIRAD

Publié par

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
et

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)
et

Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

FAO/CIFOR/CIRAD. 2017. Communautés locales et utilisation durable de la faune en Afrique centrale, par van Vliet N., Nguingiri J. -C., Cornelis D. et Le Bel S. (éds). Libreville – Bogor – Montpellier.

© FAO, 2017

FAO ISBN: 978-92-5-209804-1

CIFOR ISBN: 978-602-387-054-7

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), et du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du CIFOR, ou du CIRAD aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, du CIFOR ou du CIRAD.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soient correctement mentionnés comme sources et comme titulaires du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Cette publication résulte du projet «Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale», mis en œuvre par la FAO, en collaboration avec les Etats bénéficiaires (Congo, Gabon, RDC et RCA), la COMIFAC, le RAPAC et les partenaires techniques CIRAD, CIFOR, et UICN. La participation du CIFOR à l'ouvrage s'est faite dans le cadre de l'initiative de recherche sur la viande de brousse du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA).

Nous tenons à remercier ici le Fonds pour l'Environnement Mondial pour son appui financier, ainsi que tous les bailleurs ayant contribué au cofinancement de l'ouvrage: le Fonds du CGIAR, l'USAID et le CIRAD.

Crédits photos couverture (gauche à droite): CIFOR/Idriss Ayaya et CIFOR/François Sandrin



Approche méthodologique pour la mise en œuvre de la gestion durable de la chasse villageoise

Nathalie van Vliet, Daniel Cornelis, Sandra Ratiarison, Abdon Bivigou, Alain Noël Ampolo, Faustin Tokate Kamenge, Sébastien Le Bel, François Sandrin et Jean-Claude Nguingiri

Résumé

La gestion de la faune sauvage et de la viande de brousse dans un contexte de chasse communautaire suppose la mise en œuvre d'approches participatives et adaptatives qui impliquent les communautés locales dans les diverses étapes de la prise de décision en termes de gestion. Dans ce chapitre, nous présentons l'approche méthodologique suivie dans le cadre du projet «Gestion de la faune et du secteur viande de brousse en Afrique centrale» dans six sites d'étude de trois pays d'Afrique centrale (Gabon, Congo, République démocratique du Congo). L'approche adoptée se base sur une démarche de gestion adaptative et se divise en trois étapes principales: 1. le diagnostic préliminaire approfondi qui permet d'avoir une vision d'ensemble du système communauté-faune au temps 0 (identification du territoire de chasse, acteurs impliqués dans l'utilisation de la faune, instances de décision existantes, pratiques et niveaux de prélèvements, état de la ressource faunique, contribution de la viande de brousse vis-à-vis d'autres sources de protéines et la filière viande de brousse); 2. le développement du plan de gestion participatif de la chasse qui inclut le développement ou la validation de la structure de gouvernance locale pour la prise de décision, l'identification des défis pour une utilisation durable, la définition d'un plan d'action pour pallier ces défis, et la définition d'un

plan de chasse; 3. la mise en œuvre du plan de gestion de la chasse et de la viande de brousse qui implique le développement d'outils pour le suivi, la création d'une instance de résolution de conflits et des mécanismes de financement durables. Nous détaillons chacune de ces étapes afin de faciliter la réplique de la démarche dans d'autres sites en Afrique centrale.

Mots-clés: *approche méthodologique, gestion adaptative, participation, plan de gestion, plan de chasse, suivi, chasse villageoise.*

5.1 Introduction

En Afrique centrale, les viandes provenant d'animaux sauvages terrestres ou semi-terrestres, dénommées «viandes sauvages», jouent un rôle prépondérant pour la sécurité alimentaire en assurant une part importante des protéines animales ainsi que des moyens de subsistance pour les populations. Malgré l'importance de ces viandes dans les modes de vie des populations en Afrique centrale, leur utilisation soulève un certain nombre de problèmes liés à la non-durabilité écologique de certaines pratiques de chasse. De nombreuses études en Afrique centrale montrent d'importantes diminutions des densités de mammifères dans les sites où la chasse est pratiquée (Nasi *et al.* 2008). La chasse affecte particulièrement les primates (Oates *et al.* 2000; Walsh *et al.* 2003) et les grands carnivores (Henschel *et al.* 2009). En réalité, les espèces sont touchées à des degrés divers par la pression de la chasse (Weinbaum *et al.* 2013). Certaines d'entre elles apparaissent comme très vulnérables, tandis que d'autres semblent relativement peu affectées (Kumpel *et al.* 2010). Dans tous les cas, la chasse dans les écosystèmes forestiers tropicaux peut modifier les processus écologiques et évolutifs, en raison des modifications dans la composition des communautés animales et d'une potentielle diminution de la diversité biologique (Abernethy *et al.* 2013).

Répondre aux besoins alimentaires et économiques des populations locales, tout en protégeant la biodiversité, reste un enjeu majeur pour les décideurs. Pour répondre à ce double enjeu, au cours des dernières décennies, il s'est produit une prise de conscience croissante de l'importance des pratiques de gestion collective des ressources naturelles. Les décideurs et divers secteurs professionnels du développement et de la conservation ont soutenu les efforts visant à relancer ou à soutenir les institutions locales de gestion de la faune (Roe *et al.* 2009). Comme son nom l'indique, la gestion communautaire de la faune désigne les dispositions formelles ou informelles et les pratiques locales et collectives de gouvernance des ressources fauniques. Un principe fondateur de la gestion communautaire de la faune est que les populations locales sont en mesure de gérer la faune au moyen de règles et de procédures élaborées au niveau local, comme des biens communs (Ostrom 1990). La faune étant une ressource mobile et sujette à des utilisations partagées, elle est traditionnellement gérée de façon collective ou communale, et non individuelle. Les dispositions durables de gouvernance des ressources se caractérisent par le développement et l'adoption, par les groupes locaux d'utilisateurs de la faune, de règles communes qui limitent et réglementent les diverses utilisations (Ostrom 1990; Murphree 1993).

En Afrique centrale, la gestion de la faune formelle s'est généralement concentrée sur les aires protégées, y compris les zones de chasse, qui sont pour la plupart gérées par l'État. De nombreuses initiatives de gestion communautaire, généralement impulsées par les bailleurs

de fonds, se sont en réalité traduites par la mise en place de microprojets communautaires aux impacts mitigés et sans continuité après la fin du projet. En effet, même si la théorie de la gestion de la chasse villageoise n'est pas nouvelle, son implémentation sur le terrain reste un défi. Premièrement, il existe un certain nombre de prérequis, qui, lorsqu'ils ne sont pas présents, peuvent constituer des barrières à la mise en œuvre de la gestion communautaire (cadres réglementaires non adaptés, microgouvernance défaillante, manque d'acceptation de la flexibilité nécessaire dans le cadre de la gestion adaptative, etc.). Ces aspects sont traités dans d'autres chapitres de cet ouvrage (voir notamment chapitre 4 et chapitre 12). De plus, il est vrai aussi que les gestionnaires disposent de peu d'outils pour mettre en œuvre la gestion communautaire de la faune. En particulier, une des raisons de l'échec de nombreux projets communautaires est qu'ils ne prennent pas en compte l'existant et inventent de nouveaux modes de fonctionnement sans se baser sur une compréhension fine de la structure et du fonctionnement du système communauté-ressources fauniques avant la mise en œuvre du projet. En effet, la gestion coutumière joue un rôle dans la gestion de la faune, mais celui-ci n'est pas forcément explicite, en tout cas en termes d'objectifs de conservation. Cette phase de diagnostic approfondi est donc primordiale pour le bon déroulement subséquent du projet. Ensuite, un certain nombre de précautions doivent être prises pour assurer un processus participatif, non nécessairement linéaire, qui permette de coconstruire le plan de gestion de chasse suivant des objectifs propres à chaque site. Enfin, afin de permettre une gestion adaptative et durable dans le temps, certains mécanismes doivent être développés et mis en œuvre localement.

Dans ce chapitre, nous présentons l'approche méthodologique suivie dans le cadre du projet «Gestion durable de la faune et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale» dans six sites d'étude de trois pays d'Afrique centrale (Gabon, Congo, RDC). L'approche adoptée se divise en trois étapes principales: 1. le diagnostic préliminaire approfondi; 2. le développement du plan de gestion de la chasse villageoise; 3. la mise en œuvre du plan de gestion. Nous détaillons chacune de ces étapes afin de faciliter la réplification de la démarche dans d'autres sites en Afrique centrale.

5.2 Phase 1: Diagnostic préliminaire approfondi

Qu'il s'agisse de reconnaître la gestion traditionnelle de la faune ou de mettre en place des projets formels de gestion adaptative de la faune, la première étape du travail consiste à mettre en œuvre un diagnostic approfondi pour décrire et analyser le fonctionnement du système «communauté-faune» au temps T0 (van Vliet *et al.* 2015). Dans cette section nous proposons un diagnostic avec 6 composantes illustrées sur la figure 5.1.

5.2.1 Gouvernance locale de l'utilisation de la faune

Afin de mettre en contexte l'utilisation de la faune avec l'ensemble des activités qui contribuent aux modes de vie locaux et de comprendre les structures de gouvernance locale existantes pour la régulation de l'utilisation des ressources fauniques, un certain nombre d'outils participatifs comme les discussions de groupe avec les acteurs clés, l'observation participante et les exercices ludiques, peuvent être mis en œuvre. Diverses approches ont été développées à cet effet. Deux d'entre elles seront brièvement exposées ci-après: l'Étude

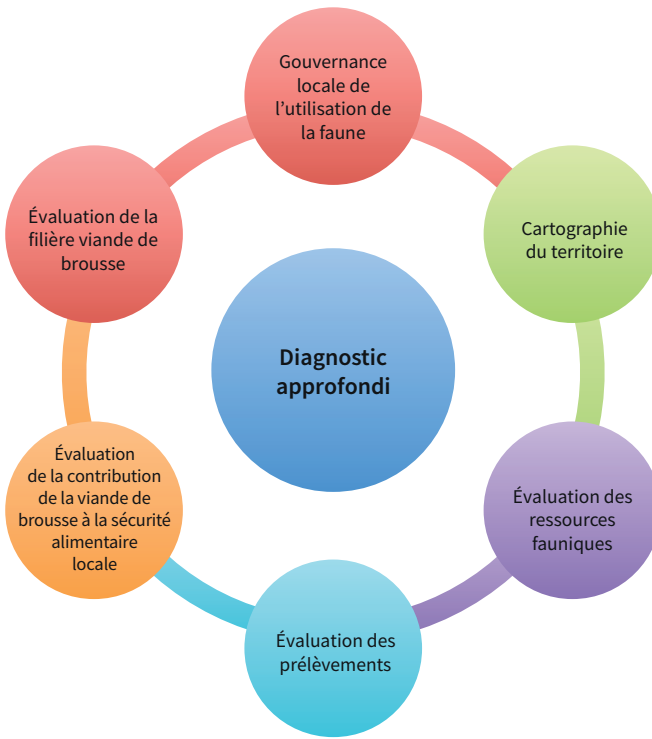


Figure 5.1 Étapes du diagnostic approfondi

Source: van Vliet *et al.* 2015

pluridisciplinaire du paysage (Multidisciplinary Landscape Assessment ou MLA – CIFOR) et la boîte à outils forêt-pauvreté (Poverty-Forest tool kit – PROFOR, IUCN). Le MLA permet de comprendre comment les populations locales voient leur environnement, les ressources, les menaces et leurs priorités en ce qui concerne la biodiversité et le paysage. L'approche MLA a été développée dans le but d'améliorer la compréhension entre les populations locales et les autres acteurs (chercheurs, collectivités locales, institutions gouvernementales, ONG) et de générer des informations pertinentes sur l'utilisation du territoire, les pratiques et règles d'utilisation des ressources et la conservation de la biodiversité. Quant à la boîte à outils «forêt-pauvreté», elle permet de mesurer la dépendance entre l'homme et la nature, d'identifier et de documenter comment les forêts et la faune sauvage contribuent aux moyens d'existence des communautés locales vivant autour des aires protégées et au-delà. La boîte à outils rassemble des méthodes simples pour collecter des données sur la forêt, les arbres, la faune, les revenus monétaires dérivés de la forêt et l'ensemble des biens et services non monétaires que la forêt procure, ainsi que de comprendre les règles d'usage du territoire et de ses ressources.

5.2.2 Cartographie participative du terroir de chasse

La cartographie participative est un moyen d'associer la population d'un village (ou un groupe au sein de cette population) à un exercice de spatialisation des connaissances locales sur leur terroir. L'objectif est aussi d'encourager le partage d'informations avec

l'équipe du projet. Cette cartographie permet de localiser les éléments importants du terroir, tels que le village, les plantations, les pistes en forêt, les routes, les types d'habitat, les campements de pêche ou de chasse, les sites sacrés, les sites d'anciens villages, les rivières et cours d'eau, les lieux de chasse ou de collecte de certains produits forestiers ligneux et non ligneux, les limites de zones de gestion (par exemple, la limite d'une concession forestière, minière, etc.). À travers cet exercice cartographique, le facilitateur peut également obtenir de nombreuses informations sur les pratiques d'utilisation des ressources et du terroir, les ayants droit, les règles d'accès, etc. En définitive, il s'agit d'un support de communication à travers lequel, outre la localisation des lieux, l'équipe peut également mieux connaître les relations entre la population et son terroir qui sont des éléments essentiels pour la compréhension (et la planification) des règles d'usage et d'accès aux ressources fauniques.

5.2.3 Évaluation de l'état des ressources fauniques

La gestion durable de la chasse implique la mise en œuvre d'un protocole de suivi des ressources afin de garantir la durabilité écologique du système. Les outils de suivi de la faune visent à aider les chasseurs et les gestionnaires de la faune à gérer les activités de chasse de manière adaptative. Cependant, l'estimation de l'abondance de la faune dans les forêts tropicales denses est un véritable défi. Dans les écosystèmes tropicaux à faible visibilité, la plupart des espèces chassées sont des animaux au comportement discret ou nocturne et souvent difficiles à observer. En réalité, l'effort d'échantillonnage requis pour estimer avec précision l'effectif (ou la densité) de la faune mammalienne chassée en forêt dense tropicale humide est totalement démesuré au regard des objectifs et des moyens financiers des chasseurs et de leur structure de gestion. C'est pourquoi, dans le cadre de la gestion participative de la faune, nous privilégions les approches indirectes, dites indicielles, à travers l'usage d'indicateurs biologiques de la tendance évolutive des effectifs sur plusieurs années. Plusieurs méthodes d'indices indirects permettent de quantifier la richesse spécifique et l'abondance de la faune en zone tropicale. Il revient au gestionnaire de projet et au groupe de chasseurs de choisir conjointement la méthode la plus pertinente en fonction des cas, ou d'adapter une méthodologie existante à ses besoins. La figure 5.2 ci-dessous décrit la liste de quelques méthodes les plus couramment utilisées, les avantages et inconvénients. Dans le cadre de ce projet, la méthode de caméra trapping a été choisie afin de couvrir des terroirs parfois très grands, réduire l'investissement homme/jour, permettre de spatialiser la richesse et les occurrences pour les espèces nocturnes et diurnes.



Pan troglodytes – Ovan 2014
(©CIFOR/Liliana Vanegas et Fructueux Hougbeignon)

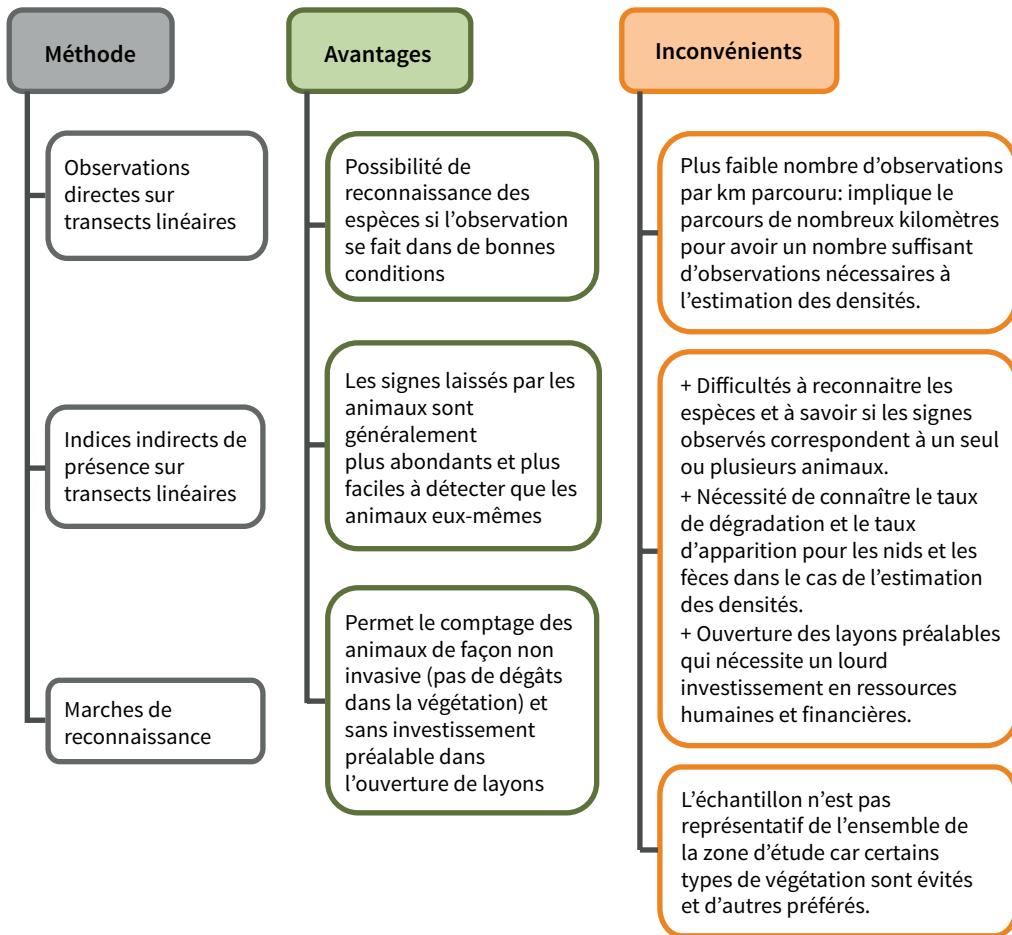


Figure 5.2 Avantages et inconvénients des différentes méthodes de suivi de la faune

Source: van Vliet *et al.* 2015

5.2.4 Évaluation des prélèvements

L'étude des pratiques de chasse et l'évaluation des prélèvements au temps T0 permettent d'obtenir des informations sur les techniques de chasse, la répartition saisonnière des activités de chasse, leur répartition au sein du territoire de chasse, l'effort de chasse (en termes de temps et de coûts opérationnels), et les niveaux de prélèvements des différentes espèces. L'ensemble de ces informations constitue la base de discussion des règles concertées qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre de la gestion durable. Ces informations permettent aussi de développer des scénarios pour mesurer à la fois les bénéfices et les contraintes imposées, soit par la mise en application des lois en vigueur, soit par la mise en œuvre de diverses règles de gestion durable. Le suivi de la chasse peut se faire à travers des carnets de suivi ou à travers des applications mobiles (par exemple, Kobocollect) installés sur des téléphones pour que les informations soient directement transcrites sur un fichier Excel qui permette leur analyse rapide.

5.2.5 Étude de l'importance de la consommation locale de viande de brousse pour la sécurité alimentaire

L'objectif principal des enquêtes de consommation de protéines est de fournir aux gestionnaires une idée de l'importance des viandes de brousse comme source de protéines animales dans le village en fonction des autres protéines disponibles, qu'elles soient d'origine sauvage (par ex. poisson), domestique (par ex. poulet, cochon) ou industrielle (par ex. boîtes de sardines). Ces informations peuvent définir le degré de dépendance de la population aux viandes de brousse, mais aussi détecter des problèmes de sécurité alimentaire dans le village (par ex. pourcentage élevé de repas sans aucune protéine animale, ou dominance de protéines d'origine industrielle qui ne sont pas recommandées pour la santé nutritionnelle).



Interface de Kobocollect pour le suivi des prélèvements (©CIFOR/François Sandrin)

5.2.6 Étude participative de la filière

L'analyse de la filière représente l'étude de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Dans le cadre des viandes de brousse, ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentirement, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme: la chasse, la conservation et la transformation, la commercialisation, la consommation. L'étude de la filière permet de décrire tous ceux qui interviennent dans la filière, leur environnement, les actions qui sont menées et leurs mécanismes. Elle permet de mettre en évidence: 1. les acteurs qui interviennent d'une manière directe ou indirecte dans le système; 2. les synergies, les effets externes, les relations de coopération et/ou d'influence ainsi que les nœuds stratégiques; 3. le degré de concurrence et de transparence des différents niveaux d'échanges; 4. la progression des coûts afin de déterminer la formation du prix final et le calcul de la rentabilité; 5. les points forts et les points faibles du système pour la formulation de recommandations d'actions à mener pour renforcer les aspects positifs et faire disparaître les contraintes. L'étude de la filière n'est pas uniquement économique, au sens strict du mot, ou comptable; elle est aussi géographique, politique, sociologique. Beaucoup de facteurs interviennent sur la filière viande de brousse, de sa phase initiale (animal chassé) à sa phase terminale (viande préparée). L'approche est dite "participative", car elle est construite avec les acteurs et s'intéresse aux perceptions et aspirations de ces derniers sur le fonctionnement de la filière.

5.3 Phase 2: Développement du plan de gestion

Une fois que l'équipe de projet a procédé à une compréhension détaillée du système de chasse, il est alors possible de faciliter le développement d'un plan de gestion participatif. Celui-ci implique plusieurs étapes que l'on peut schématiser comme suit (figure 5.3):

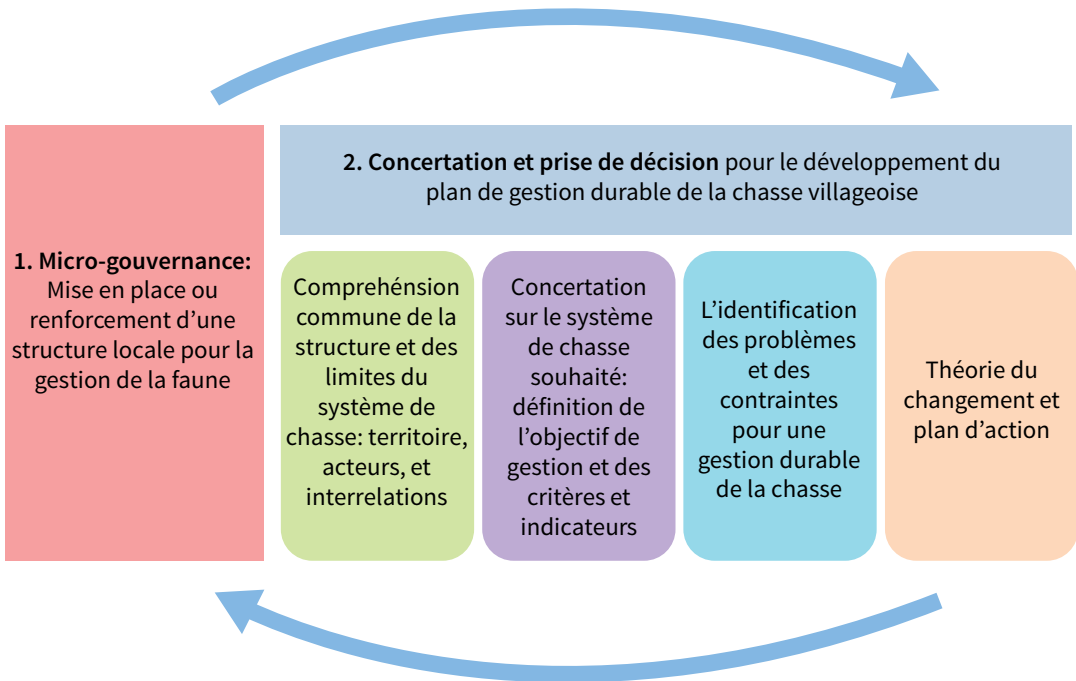


Figure 5.3 Étapes de la définition d'un plan de gestion de la chasse

5.3.1 Quelle micro-gouvernance pour la prise de décision sur le plan communautaire de gestion durable de la chasse?

Pour renforcer ou mettre en place des processus communautaires participatifs, il est important de comprendre ce que signifie une communauté. L'expression «communauté locale» renvoie à un territoire géographique suffisamment petit pour être considéré comme un milieu de vie où règne un sentiment d'appartenance et suffisamment grand pour avoir des institutions qui lui sont propres ainsi qu'une certaine gouvernance. Bien qu'étant un système ayant sa propre réalité, la communauté n'est pas un bloc monolithique. Ainsi, différentes visions de la communauté cohabitent généralement, de manière plus ou moins harmonieuse, influencées par les intérêts des acteurs. Par ailleurs, les intérêts des usagers de la faune (chasseurs, consommateurs de viande de brousse, etc.) peuvent plus ou moins bien être représentés au sein des structures de gouvernance présentes dans la communauté. Dans certains contextes, les chasseurs bénéficient d'un certain prestige et prennent part aux prises de décision communautaires. Dans d'autres, ils sont minoritaires, peu reconnus et leurs intérêts mal représentés dans les instances de gouvernance locales. Tous ces facteurs doivent

être pris en compte dans les processus participatifs de gestion communautaire de la faune, afin de chercher une harmonie au sein de la communauté et de s'assurer que les chasseurs et autres utilisateurs de la faune sont justement représentés.

Il est également important de prendre en compte les différents niveaux de participation possible qui représentent des gradients d'appropriation des processus par la communauté. La participation peut prendre les formes présentées dans le tableau 5.1 depuis la participation passive à l'autodécision. C'est ce degré de participation maximum que les processus de gestion communautaires doivent encourager dès le début de la mise en place de systèmes de gestion de la faune.

Tableau 5.1 Typologie des différents types de participation

Typologie	Description
Participation passive	On annonce aux participants ce qui va se passer ou bien ce qu'il s'est déjà passé. C'est une annonce unilatérale faite par une administration ou par les gestionnaires de projet, sans aucune écoute des réponses des intéressés. Les informations partagées appartiennent seulement aux professionnels extérieurs.
Participation par partage d'information	Les personnes participent en donnant des réponses aux questions posées par des chercheurs «extractifs» et par les gestionnaires de projet au travers de questionnaires d'enquête ou d'approches similaires. Les personnes n'ont pas l'opportunité d'influencer les procédures, étant donné que les résultats des recherches ou la conception du projet ne sont pas partagés ni approuvés par les enquêtés.
Participation par consultation	Les personnes participent au travers de consultations et des agents extérieurs écoutent leurs points de vue. Les agents extérieurs définissent à la fois les problèmes et les solutions et peuvent modifier ces derniers au vu des réponses des personnes. Un tel processus consultatif ne permet pas le partage dans la prise de décision et les professionnels ne sont pas obligés de prendre en compte les points de vue exprimés.
Participation à travers une motivation matérielle	Les personnes participent en fournissant des ressources, comme par exemple du travail, en échange de nourriture, argent ou autre motivation matérielle. Ce type de participation est très répandu, cependant, les personnes n'ont aucun intérêt à prolonger les activités quand les motivations matérielles cessent.
Participation fonctionnelle	Les personnes participent en formant des groupes pour atteindre des objectifs prédéterminés du projet, qui peuvent inclure le développement ou la promotion d'organisation sociale initiée extérieurement. En général, une telle implication ne survient pas aux premiers stades des projets, mais plutôt après que des décisions importantes ont déjà été prises.
Participation interactive	Les personnes participent aux analyses conjointes qui conduisent aux plans d'action. Elle tend à impliquer des méthodes interdisciplinaires qui recherchent de multiples perspectives et utilisent des processus d'apprentissage systématiques et structurés.
Automobilisation / Participation active	Les personnes participent en prenant des initiatives indépendamment des institutions externes afin de changer les systèmes. De telles mobilisations auto-initiées et actions collectives peuvent, ou non, perturber la distribution existante des richesses et des pouvoirs.

Source: IIED 1994.

Les structures de gouvernance les plus appropriées pour assurer une gestion participative de la chasse peuvent prendre différentes formes en fonction des contextes et des réglementations en vigueur dans chaque pays: gestion communautaire basée sur des structures de gouvernance traditionnelle (par exemple, par le chef de village et son conseil de sages); gestion à travers la reconnaissance officielle de la forêt communautaire; gestion à travers une association de chasseurs; gestion à travers une coopérative de chasseurs, etc.

5.3.2 Compréhension commune de la structure et des limites du système de chasse actuel: territoire, acteurs et interrelations

L'étape suivante dans la définition d'un plan de gestion de la chasse consiste à avoir une compréhension commune de la structure et du fonctionnement du système de chasse. Les informations tirées de la phase de diagnostic sont essentielles, mais peuvent être complétées par un processus collectif qui vise à se concerter sur la vision du système de chasse. Ceci implique d'identifier collectivement les principaux acteurs concernés par l'existence de la zone de gestion de chasse, leurs entités de gestion et les principales dynamiques en jeu entre ressources et acteurs, selon la méthode ARDI (acteurs, ressources, dynamiques et interactions) (Etienne *et al.* 2011) (voir figure 5.4).

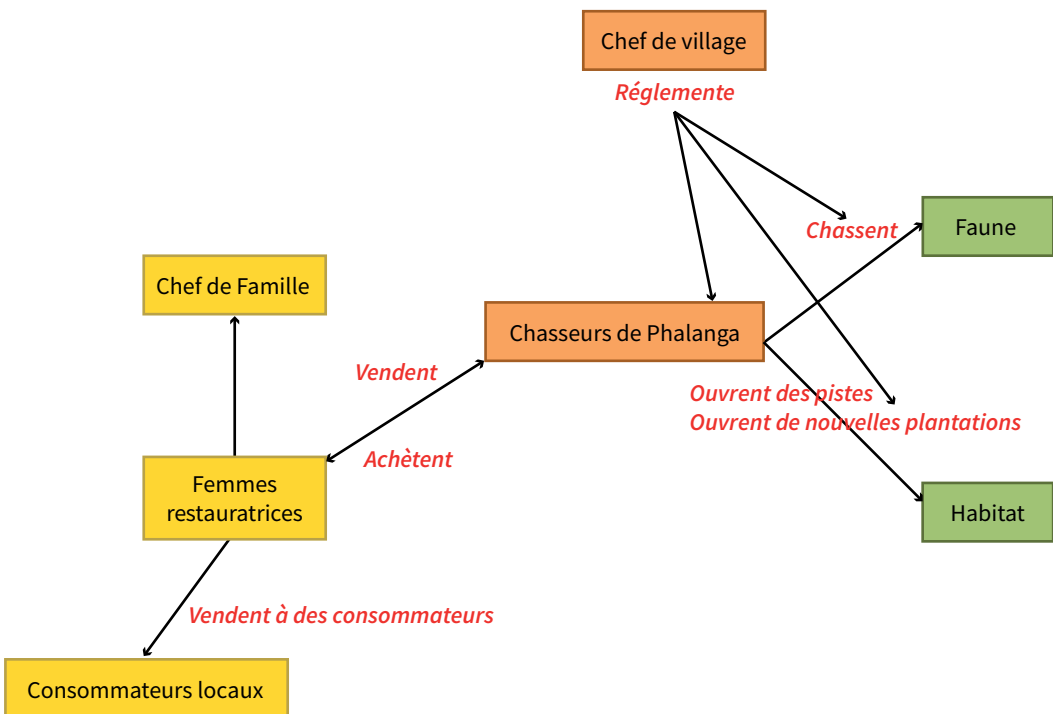


Figure 5.4 Exemple de schéma ARDI (acteurs, ressources, dynamiques et interactions) au village de Palanga, République démocratique du Congo

5.3.3 Concertation sur le système de chasse souhaité

La concertation pour la définition du système idéal de chasse qui intègre la durabilité écologique, économique et sociale peut se construire à travers un exercice de visioning. Le visioning peut être utilisé pour construire de façon participative un système idéal de chasse qui intègre la durabilité écologique, économique et sociale. Le visioning est un outil participatif qui réunit les citoyens et les parties prenantes et sert à aider un groupe d'intervenants à développer un objectif de gestion et une vision partagée de l'avenir (Sanginga P. et Chitsike C. 2005). L'objectif de la vision est de développer des énoncés écrits pour visualiser des objectifs à long terme et les objectifs stratégiques d'une communauté. L'exercice de visioning se concrétise soit de façon illustrée, soit par un ensemble de mots-clés, ou alors par un ensemble de critères et indicateurs qui décrivent cet état futur souhaité (Lynam *et al.* 2007). Dans le processus de planification, l'analyse des problèmes et des contraintes pour arriver à l'état souhaité, est un outil participatif qui permet aux planificateurs de développer la stratégie de gestion qui permette briser les barrières rencontrées dans l'état actuel du système.

5.3.4 Théorie du changement pour la construction du plan d'action

Une théorie du changement peut être utilisée dans le cadre de la programmation stratégique d'un plan de gestion durable afin de baser l'analyse sur la situation existante (opportunités et contraintes) et la situation souhaitée et coconstruire la stratégie et les actions nécessaires pour passer de l'une à l'autre (Rogers 2014). Cela peut contribuer à élaborer des objectifs réalistes, à préciser les responsabilités et à établir une interprétation commune des stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. La théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Une fois les actions identifiées, les participants peuvent établir une priorisation temporelle des actions à mettre en œuvre et la matérialiser sous forme d'un calendrier de mise en exécution.

5.3.5 Les outils pour l'accompagnement à la prise de décision

Il existe une diversité d'outils pour l'accompagnement à la prise de décision (modélisation informatique, SIG, jeux de rôle, etc.) que l'on peut regrouper au sein du terme «modélisation d'accompagnement». Il s'agit d'une démarche permettant de faciliter des processus collectifs de décision, en proposant un travail d'explicitation de la diversité de points de vue. La modélisation d'accompagnement peut aider les participants à toutes les étapes du processus: depuis la compréhension commune du système de référence, jusqu'à la concertation du système souhaité en passant par les actions à mettre en œuvre pour y arriver. L'accompagnement vise à s'assurer que les décisions sont concertées et alimentées par des informations techniques (issues de la phase de diagnostic, des informations secondaires, des avis d'experts) et la connaissance locale et traditionnelle. L'objectif est d'enrichir le processus de prise de décision, que ce soit sous son aspect technique ou sous son aspect sociologique (Collectif ComMod 2005).

5.3.6 Contenu d'un plan de gestion de la chasse villageoise

Le plan de gestion de la chasse villageoise peut s'entendre comme un document technique définissant les enjeux et objectifs de gestion de l'espace géré de manière différenciée. Il est souvent rédigé sous la forme d'un programme pluriannuel (3 à 5 ans) au sein duquel l'ensemble des ayants droit sur l'espace (p. ex. la communauté villageoise ou ses représentants) et sur les ressources fauniques (p. ex. l'association de chasse) formalisent entre eux et avec l'administration compétente les objectifs de gestion ainsi que la manière dont les activités vont être mises en œuvre afin de répondre aux objectifs de gestion durable de la chasse (Cornelis 2015). Le plan de gestion permet, à partir du diagnostic préliminaire approfondi, de définir les enjeux pour lesquels l'entité de gestion locale de la chasse a une responsabilité, les objectifs de gestion, d'organiser et de planifier la gestion du site dans l'espace et dans le temps de façon pragmatique, objective et transparente. Ainsi, le plan de gestion est un outil indispensable à la continuité de la gestion et à la programmation du travail du gestionnaire au quotidien. En fonction de la structure administrative choisie pour la gestion de la chasse, il existe ou non un cadre normatif (modèle ou formulaire standard) qui doit être suivi par les gestionnaires pour la rédaction du plan de gestion. Comme nous le verrons plus loin, ces cadres, lorsqu'ils existent dans les pays d'Afrique centrale, ne permettent pas nécessairement de prendre en compte la flexibilité nécessaire à la gestion adaptative. Dans un contexte idéal, le plan de gestion devrait décrire les éléments suivants: 1. Structure de gouvernance locale qui a la charge de la gestion et mécanismes de prise de décision locale et adaptative; 2. La description générale de la situation de référence et des contraintes observées à la gestion durable; 3. L'objectif de gestion; 4. Le plan de chasse; 5. La réduction des conflits homme-faune; 6. La gestion de l'habitat pour la faune; 7. La gestion du gibier après le tir pour assurer la traçabilité et la sécurité sanitaire; 8. les mécanismes mis en œuvre pour assurer la durabilité du processus à long terme: mécanismes de suivi, résolution de conflits, financements (détaillés dans la Phase 3 de mise en œuvre).

5.3.7 Définition d'un plan de chasse

Le plan de chasse constitue une partie importante du plan de gestion. Alors que le plan de gestion a pour objectif de répondre stratégiquement aux objectifs de chasse économiquement, socialement et écologiquement durable définis localement, le plan de chasse consiste à attribuer, pour un territoire donné et à des ayants droit donnés, un nombre ou quota maximal ou minimal de spécimens d'une ou plusieurs espèces à prélever, pour une ou plusieurs saisons de chasse. Le plan de chasse vise à assurer le développement durable des populations de gibier, à préserver leurs habitats naturels (qualité et pérennité des écosystèmes) et à concilier les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques. Un plan de chasse s'inscrit dans une durée limitée (généralement 1 an) et est renouvelable selon la qualité de son exécution. Certaines espèces sont soumises à quotas. Les quotas sont généralement définis pour les espèces de grande taille, à reproduction lente ou ayant un statut de protection particulier (par exemple, les espèces de catégorie B comme le potamochère au Gabon). Les quotas sont définis annuellement à partir de la réalisation des quotas de l'année précédente et d'autres sources d'informations variées (inventaires de faune, prix du marché, demande, etc.). La définition des quotas se fait de façon collective et transparente entre toutes les parties prenantes de l'organe de gestion. Dans le cas d'une

première année de gestion, le quota peut être basé sur le suivi des prélèvements de l'année de référence et ajusté l'année n+1 en fonction de la réalisation du quota. Dans certains cas, il est également possible d'établir des quotas minimums à atteindre pour certaines espèces de ravageurs qui causent des dommages fréquents aux cultures.

5.3.8 Autres éléments de gestion

Réduction des conflits homme-faune

Les conflits hommes-faune sauvage sont généralement définis comme «toute interaction entre le genre humain et la faune sauvage induisant des effets négatifs sur la vie sociale, économique et culturelle des communautés ainsi que sur la conservation de la faune et de son environnement» (UICN). Une bonne gestion de la chasse devrait inclure la protection des cultures pour maximiser la production de viande tout en diminuant les dégâts sur les cultures.

Gestion des habitats pour la faune

La dégradation des habitats propices à la faune, à travers la construction d'infrastructure, l'expansion des plantations agricoles et l'exploitation minière ou forestière, est parfois une cause de diminution des espèces de gibier et même de leur disparition locale. La réalisation d'aménagements fauniques permet de préserver, de rétablir ou d'améliorer les habitats, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les activités agricoles. La préservation d'habitats naturels, l'enrichissement des jachères en arbres fruitiers, la création d'abris, la création de points d'eau et de sel, l'aménagement de corridors de déplacement, sont autant d'actions qui permettent de fournir des habitats diversifiés aux espèces de gibier.

Gestion de l'utilisation du gibier

Dans le cadre de la gestion durable de la chasse villageoise à des fins commerciales, un mécanisme de traçabilité devrait être envisagé et prévu par la loi. La traçabilité vise à mieux qualifier les produits de la chasse mis sur le marché, à une meilleure maîtrise des dangers sanitaires et à garantir la provenance pour le consommateur. Chaque animal prélevé dans l'espace géré doit être marqué avec un dispositif de marquage homologué, numéroté et délivré par les autorités compétentes. Il peut s'agir de bracelets (système qui pourrait être obligatoire pour le grand gibier) ou de languettes autocollantes (pour le petit gibier).

Par ailleurs, lorsque le gibier est vendu à un tiers, il devrait être soumis à un contrôle sanitaire et à un estampillage vétérinaire à la charge du vendeur. Une «fiche d'accompagnement du gibier», élaborée par l'entité de gestion, doit être remplie par chaque chasseur afin d'y indiquer les anomalies détectées. Un certain nombre de mesures sanitaires doivent être observées au cours du transport, manipulation et préparation du gibier. Ces mesures sanitaires représentent une liste de bonnes pratiques à observer après la mort du gibier et incluent l'usage de gants pour le dépeçage et la manipulation du gibier, des ustensiles propres, une infrastructure minimum qui garantit l'accès à l'eau potable pour la préparation et/ou l'emballage du gibier, ainsi que l'usage de techniques de conservation appropriées (chaîne de froid, fumage, salage, etc.).

5.4 Phase 3: Mise en œuvre du plan de gestion de la chasse villageoise sur le principe de la gestion adaptative

5.4.1 Processus adaptatif et révision du plan de gestion

L'approche pour la définition du plan de gestion de la chasse villageoise se base sur le principe de gestion adaptative. Celle-ci défend l'apprentissage et la révision continue des plans de gestion comme stratégie de fonctionnement sur le plan pratique et à long terme (Berkes 2004). La gestion adaptative représente l'intégration continue entre planification, gestion et suivi, afin de tester systématiquement les suppositions et de s'adapter aux contextes changeants (Agrawal 2000; Alonso *et al.* 2002). Ainsi, la gestion adaptative intègre l'incertitude et l'imprévision, qui sont des caractéristiques inhérentes à tous les socio-écosystèmes. Dans ce cadre, l'intégration continue de nouveaux savoirs (traditionnels et scientifiques) et de l'information produite par le processus de suivi est à la base de la gestion adaptative. En pratique, cela se traduit par une flexibilité dans la gouvernance de gestion qui permette de revisiter les règles et les processus mis en place de façon régulière. De plus, cela suppose un changement de paradigme entre l'approche scientifique classique (rigide et précise) qu'adoptent souvent les institutions d'appui et la nécessité de mécanismes flexibles, risqués et qui intègrent l'incertitude dans le cadre de la gestion adaptative par les communautés locales. Pour réduire les possibilités d'échec de la gestion adaptative, il est primordial d'évaluer avec anticipation la possibilité de réduire les risques liés à la gestion ainsi que de s'assurer que la gestion génère suffisamment de bénéfices pour les usagers, et qu'il existe suffisamment de ressources pour assurer le processus sur le long terme (Rist *et al.* 2013).

5.4.2 Suivi de l'exécution du plan de gestion et de ses impacts

Afin d'orienter la définition continue du plan de gestion, un système de suivi de la bonne réalisation des activités et de ses impacts doit être mis en place. Les systèmes de suivi sont basés sur un ensemble complet de critères et d'indicateurs qui permettent d'observer les changements dans l'environnement écologique et social d'un territoire soumis à un plan de gestion de la faune. Ils sont utilisés par les gestionnaires et les chasseurs afin de faire le point sur les conséquences directes et indirectes de leur plan de gestion et pour être en mesure de contrecarrer les changements indésirables (Garcia et Lescuyer 2008). Dans le contexte d'une gestion décentralisée des ressources naturelles, les systèmes de monitoring doivent être entièrement élaborés et mis en œuvre par les structures locales (Topp-Jorgensen *et al.* 2005) (tableau 5.2).

Afin de fournir aux membres de la communauté des outils pour le suivi de leurs actions, l'approche participative de suivi appelée MOMS (management oriented monitoring system) peut être utilisée (Stuart-Hill *et al.* 005). Elle consiste à promouvoir l'utilisation d'un carnet de notes des événements pour faciliter le processus de décision par les membres de la communauté. Ce suivi servira à l'établissement du plan de gestion de l'année suivante, mais aussi au contrôle global de la réalisation du plan de gestion sur le territoire concerné.

Tableau 5.2 Caractérisation des approches du suivi local

Catégorie de suivi	Collecteurs primaires des données	Utilisateurs primaires de données
Géré extérieurement, exécuté par des professionnels	Chercheurs professionnels	Chercheurs professionnels
Géré extérieurement, avec des collecteurs de données locaux	Chercheurs professionnels et populations locales	Chercheurs professionnels
Suivi collaboratif avec interprétation extérieure des données	Populations locales avec conseils de chercheurs professionnels	Populations locales et chercheurs professionnels
Suivi collaboratif avec interprétation locale des données	Populations locales avec conseils de chercheurs professionnels	Populations locales
Suivi local autonome	Populations locales	Populations locales

Source: Adapté de Danielsen *et al.* 2009.

Le système de suivi doit également inclure un suivi de la réalisation des quotas de chasse. Le suivi des quotas se pratique en général à travers un suivi continu des prélèvements par chacun des chasseurs. Il peut se pratiquer à l'aide de carnets de suivi de la chasse ou à travers une application mobile installée sur un téléphone portable ou une tablette.

5.4.3 Résolution de conflits, contrôle et sanctions

Les conflits liés aux ressources naturelles procèdent des désaccords et des différends sur l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles. Chaque communauté développe ses propres mécanismes de gestion des conflits. Ces mécanismes peuvent être formels ou informels, violents ou pacifiques, équitables ou non. Pour la réussite des programmes de gestion communautaire de la faune, il importe d'insérer dès le départ, dans leur conception et leur mise en œuvre, des mécanismes pour la gestion et la résolution participatives des conflits. Ces mécanismes doivent veiller à ce que les conflits ouverts ou latents soient traités de manière constructive pour éviter une escalade.

Par ailleurs, il est essentiel de définir les modalités de contrôle et de sanction en cas de violation des accords et règles d'usage de la faune tels que spécifiés dans le plan de gestion. Le contrôle et les sanctions peuvent se pratiquer suivant la coutume ou à travers des processus formels.

5.4.4 Financement

Le manque d'autofinancement à long terme qui caractérise de nombreuses initiatives de gestion participative risque de mettre fin au processus lorsque le financement externe éventuellement reçu pour le démarrage se termine. Il est donc essentiel de réfléchir avec anticipation aux mécanismes de financement qui permettront de maintenir les processus sur le long terme, notamment les coûts de monitoring, l'entretien d'un groupe actif au sein de la structure de décision, le financement des réunions diverses nécessaires pour maintenir un

processus participatif ainsi que les coûts d'investissement pour couvrir certaines nécessités matérielles de la structure de gestion ou pour mettre en œuvre certaines activités du plan de gestion. Les financements peuvent provenir par exemple d'une taxe prélevée à travers la vente de gibier (lorsque les cadres légaux le permettent). La structure de gestion peut également penser au développement d'une activité économique propre à l'organisme de gestion (par exemple l'éco-tourisme ou la transformation des produits de la chasse, etc.) qui fonctionnerait comme une microentreprise qui puisse générer des dividendes pour financer la gestion durable.

5.5 Conclusions et perspectives

Ce chapitre propose une vue d'ensemble de l'approche participative qui peut être suivie pour la mise en place de la gestion durable de la chasse villageoise en Afrique centrale. Nous ne fournissons pas une méthodologie pas à pas, car nous pensons que le détail méthodologique doit surgir de l'équipe de gestion locale et non pas être imposé de façon externe et prédéfinie. De nombreux aspects de la gestion dépendent par exemple de l'objectif de gestion fixé et différeront en fonction des contextes en privilégiant plus ou moins les objectifs de conservation, de sécurité alimentaire, de gestion du territoire, du renforcement de la gouvernance locale, de génération de revenus commerciaux, etc.). Cependant, nous pensons que les éléments d'approche que nous exposons ici permettent de comprendre comment rendre participatives toutes les étapes du processus de gestion et comment garantir une souplesse suffisante des mécanismes mis en place pour permettre une gestion adaptative. Nous insistons sur le fait que ces processus innovateurs nécessitent un investissement humain à long terme pour garantir le renforcement des capacités locales et l'apprentissage collectif autour des questions de gestion de la faune. Tout processus collectif étant non linéaire, il requiert du temps et doit intégrer dès le départ la possibilité de l'erreur et de la correction. Les exemples de mise en application dans le cadre du projet «Gestion durable de la faune et du secteur de la chasse et de la viande de brousse en Afrique centrale» présentés dans les chapitres qui suivent doivent être compris comme des résultats intermédiaires et comme des processus en cours qui requièrent un appui continu sur le long terme. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, cette démarche conduirait à l'échec si un certain nombre de prérequis ne sont pas remplis pour la mise en œuvre de la gestion adaptative. C'est pourquoi il est important de continuer à travailler à l'échelle nationale et régionale pour adapter les cadres réglementaires de telle sorte à ce que ces derniers offrent un environnement favorable à la gestion durable de la chasse villageoise. Par ailleurs, les politiques nationales et locales doivent conduire à renforcer la gouvernance locale à travers des mécanismes d'expression organisée de la société civile et le renforcement des capacités des leaders locaux. Enfin, les institutions (gouvernementales et non gouvernementales) d'appui à la gestion de la chasse doivent intégrer la nécessité de garder de la flexibilité dans les cadres techniques et administratifs de telle sorte à permettre de mettre en œuvre des décisions de gestion, même en l'absence d'une connaissance parfaite des systèmes considérés.

5.6 Bibliographie

- Abernethy K. A., Coad L., Taylor G., Lee M. E. et Maisels F. 2013 Extent and ecological consequences of hunting in Central African rainforests in the twenty-first century. *Phil. Trans. R. Soc. B* 368(1625), 20120303.
- Borrini G., Kothari A. et Oviedo G. 2004 *Indigenous and local communities and protected areas: Towards equity and enhanced conservation: Guidance on policy and practice for co-managed protected areas and community conserved areas* (N° 11). IUCN.
- Chambers R. 1989 Editorial introduction: vulnerability, coping and policy. *IDS bulletin* 20(2):1–7.
- Collectif ComMod 2005 La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés* 13(2):165–168.
- Cornelis D. 2016 Note méthodologique pour l'élaboration des plans simples de gestion de la chasse sur les sites d'intervention du projet.
- Dey D. C. et Schweitzer C. J. 2014 Restoration for the future: endpoints, targets, and indicators of progress and success. *Journal of Sustainable Forestry* 33(sup1):S43–S65.
- Etienne M., Du Toit D. R. et Pollard S. 2011 ARDI: a co-construction method for participatory modeling in natural resources management. *Ecology and Society* 16(1):44.
- Garcia C. A. et Lescuyer G. 2008 Monitoring, indicators and community based forest management in the tropics: pretexts or red herrings? *Biodiversity and conservation* 17(6):1303–1317.
- Henschel P., Hayward M. W. et Somers M. J. 2009 The status and conservation of leopards and other large carnivores in the Congo Basin, and the potential role of reintroduction. Reintroduction of top-order predators. *Conservation Science and Practice* 5:206–237.
- Kümpel N. F., Milner-Gulland E. J., Cowlshaw G. et Rowcliffe J. M. 2010 Assessing Sustainability at Multiple Scales in a Rotational Bushmeat Hunting System. *Conservation Biology* 24(3):861–71.
- Lynam T., De Jong W., Sheil D., Kusumanto T. et Evans K. 2007 A review of tools for incorporating community knowledge, preferences, and values into decision making in natural resources management. *Ecology and Society* 12(1):5. [en ligne] <http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art5/>
- Murphree M. W. 1993 *Communities as resource management institutions*. IIED, Londres, 1–15.
- Nasi R., Brown D., Wilkie D., Bennett E., Tutin C., van Tol G. et Christophersen T. 2008 *Conservation and use of wildlife-based resources: the bushmeat crisis*. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, Canada et Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), Bogor, Indonésie. Séries techniques n° 33, 50 p.
- Oates J. F., Abedi-Lartey M., McGraw W. S., Struhsaker T. T. et Whitesides G. H 2000 Extinction of a West African Red Colobus. *Conservation Biology* 14:1526–1532.
- Ostrom E. 1990 *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press, New York. 280 p.
- Rist L., Felton A., Samuelsson L., Sandström C. et Rosvall O. 2013 A new paradigm for adaptive management. *Ecology and Society* 18(4):63. doi:10.5751/ES-06183-180463

- Roe D., Nelson F. et Sandbrook C. (éds) 2009 Gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique – Impacts, expériences et orientations futures. Série Ressources naturelles n° 18, Institut International pour l'Environnement et le Développement, Londres.
- Rogers P. 2014 Theory of Change, Methodological Briefs: Impact Evaluation 2. UNICEF Office of Research, Florence, Italie.
- Shackleton S., Campbell B., Wollenberg E. et Edmunds D. 2002 Devolution and community-based natural resource management: Creating space for local people to participate and benefit. *Natural Resource Perspectives* 76:1–6.
- Stuart-Hill G., Diggle R., Munali B., Tagg J. et Ward D. 2005 The event book system: a community-based natural resource monitoring system from Namibia. *Biodiversity & Conservation* 14(11): 2611–2631.
- Topp-Jørgensen E., Poulsen M. K., Lund J. F. et Massao J. F. 2005 Community-based monitoring of natural resource use and forest quality in montane forests and miombo woodlands of Tanzania. *Biodiversity & Conservation* 14(11):2653–2677.
- van Vliet N., Vanegas L., Sandrin F., Cornelis D., Le Bel S., Dominique E. et Sicard J. C. 2015 *Diagnostic approfondi pour la mise en œuvre de la gestion communautaire de la chasse villageoise: Guide pratique et exemples d'application en Afrique centrale*. Document de travail 183. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Walsh P. D., Abernethy K. A., Bermejo M., Beyers R., De Wachter P., Ella Akou M., Huijbregts B., Idiata Mambounga D., Kamdem Toham A., Kilbourn A. M., Lahm S. A., Latour S., Maisels F., Mbina C., Mihindou Y., Ndong Obiang S., Ntsame Effa E., Starkey M. P., Telfer P., Thibault M., Tutin C. E. G., White L. J. T. et Wilkie D. S. 2003 Catastrophic ape decline in western equatorial Africa. *Nature* 422:611–614.
- Weinbaum K. Z., Brashares J. S., Golden C. D. et Getz W. M. 2013 Searching for sustainability: are assessments of wildlife harvests behind the times? *Ecology letters* 16(1):99–111.